

DES VOLCANS ET DES *hommes*



LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

actu

*2010, année
internationale
de la biodiversité*

Lire pages 6 et 7

Dossier
Les habitants
au cœur
d'un
territoire
vivant

Actu
Pour une
gestion
durable
de l'eau

Tout près d'ici
Rochefort-
Montagne

Le coin
des enfants
Sol, vous avez
dit sol ?

Rencontre
avec...
Jean-Thomas
Beaugier

NUMÉRO 15
Hiver 2010

page **2**

page **7**

page **8**

page **10**

page **12**

Une autre vie s'invente ici

est l'avenir énergétique et climatique du territoire qui nous a rassemblés en novembre dernier, au cours d'un cycle de six conférences-débats.

Plus de 250 habitants, élus, acteurs associatifs et économiques ont démontré par le nombre et la qualité des propositions que le territoire et ses habitants sont prêts à envisager de nouvelles façons de produire et de consommer les énergies. Une évolution désormais incontournable face à l'urgence.

En cette nouvelle année 2010, déclarée année internationale de la biodiversité par l'ONU, l'érosion de la diversité biologique est en effet un phénomène planétaire toujours plus préoccupant. A l'échelle du Parc, véritable réservoir de biodiversité, c'est dans notre mode de vie et dans nos pratiques quotidiennes que nous pouvons agir.

Alors inventons une autre vie ici, ensemble ! Imaginons collectivement le territoire de demain et innovons, à l'image d'initiatives qui font figure d'exemples et que nous vous proposons de découvrir dans le dossier de cette Lettre du Parc.

Je vous souhaite une belle année pleine de projets !

Roger Gardes
Président du Parc
naturel régional
des Volcans d'Auvergne




Les habitants au cœur d'un territoire

L'avant-projet de charte 2011-2022 du Parc est en cours de finalisation jusqu'au printemps, après quoi il sera soumis aux premiers avis (consultations des institutionnels, réunions territoriales, enquête publique...) avant son adoption définitive. D'ici-là, la Lettre du Parc propose une présentation illustrée de chacun des trois grands axes qui sont d'ores et déjà envisagés. C'est ainsi que le présent dossier est consacré à l'axe 1 intitulé "Les habitants au cœur d'un territoire vivant".

Basé sur les vecteurs culturel et pédagogique, le projet exprimé dans l'axe 1 de la future charte réside essentiellement dans une démarche de mobilisation des habitants autour de leur environnement et des patrimoines du territoire. Il s'agit d'en appréhender les fragilités et d'en apprécier les spécificités qui constituent autant de richesses à valoriser pour améliorer le bien-être des habitants et pour en attirer de nouveaux. Afin d'illustrer l'esprit de cette première grande orientation, voici une sélection d'initiatives exemplaires et innovantes, actuellement observées sur plusieurs zones du Parc ou à proximité, qui pourraient être soutenues pendant la période 2011-2022.

Regards croisés

Eléments structurants d'un territoire, les patrimoines culturels ne vivent et ne perdurent que par la connaissance, l'échange et la transmission.

C'est précisément sur ce terrain qu'intervient l'AMTA (Agence des musiques traditionnelles en Auvergne), à l'écoute perpétuelle du territoire. Elle a réalisé, à la demande d'Ardes Communauté, une

série de 10 portraits filmés de personnalités emblématiques du territoire. Par ces témoignages, il s'agit de saisir les savoirs et savoir-faire propres à ces personnages, d'aider à connaître et comprendre les "gens du pays", de préserver une mémoire collective tout en assurant la



vivant

© OT Sancy - Bernard Pauty

« House of Travel », œuvre grandeur nature d'Alexander Callsen, à Saint-Diéry, pour les Rencontres Horizons Arts Nature 2009

conservation d'un pan de l'histoire locale. Dans la même veine du lien social, il existe depuis cinq ans à Murat (dans le Cantal) le RERS (Réseau d'échanges réciproques de savoirs) qui s'attache à mettre en relation des offreurs et des demandeurs de savoirs sur le principe de la ré-

Présentation de prototypes de fours solaires réalisés par Jacques Lemaitre, lors de la semaine du développement durable 2009 à Murat



Crédit photo : Jacques Lemaitre

ciprocité sans qu'il soit question d'argent. L'occasion pour ceux qui ont besoin d'un savoir, de découvrir qu'ils disposent aussi de connaissances susceptibles d'en intéresser d'autres. Huiles essentielles, jardinage, fabrication de paniers, recettes de cuisine, peur de l'eau, anglais, construction de fours solaires... sont au programme. Outre les échanges individuels, l'association organise des sessions collectives. Aujourd'hui, le réseau se compose de 120 à 150 personnes. Une salariée à mi-temps les accompagne avec le renfort d'une cinquantaine de bénévoles.

Dans un autre registre, les rencontres "Horizons - Art Nature" sont une invitation à la redécouverte des paysages du Massif du Sancy investis chaque été, depuis 2007, par des artistes d'origines multiples. Les créations grandeur nature, travaillées en atelier ou réalisées sur place en collaboration avec les acteurs du territoire, sont directement inspirées des sites qu'elles revisitent et basées sur le principe de réciprocité avec leur environnement immédiat. Appelant à porter un autre regard sur ces paysages, elles participent à la redéfinition du rapport entre l'Homme et la nature. Inscrites dans une démarche écologique, ces œuvres éphémères utilisent des matériaux recyclés et naturels du territoire ou des énergies renouvelables comme l'éolien ou le solaire. Un travail

en amont est d'ailleurs réalisé pour l'installation des œuvres avec le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ainsi qu'avec l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme.

En matière d'inventivité, le secteur du tourisme ne manque pas de ressources et d'idées. A l'image des "Virées du Sancy" qui devraient voir le jour au printemps. Huit guides "patrimoine et moyenne montagne" suivent actuellement une formation théâtrale pour apporter une plus-value à leur prestation en la dotant d'une dimension artistique. Il s'agit de donner un sens particulier à des propos collectés sur la Communauté de communes du Massif du Sancy, partenaire de ce projet. Les "Virées du Sancy" se matérialiseront sous la forme de randonnées pédestres, de sorties en car ou de visites de bourgs. Les guides raconteront le passé et le présent, de façon malicieuse, sensible, pertinente et impertinente, prévient-on du côté de l'association "Art et Traditions des Monts Dore" qui porte ce projet et qui, par ailleurs, assure la gestion du musée de la Toinette à Murat-le-Quaire. D'autres prestataires pourront intervenir sur ces circuits qui seront proposés tout au long de l'année.





Pour un territoire attractif

Dans un territoire rural de moyenne montagne comme celui du Parc des Volcans d'Auvergne, le lien social constitue, peut-être plus qu'ailleurs, une des conditions du maintien et de l'accueil des populations. Il participe grandement à l'attractivité du territoire qui ne repose pas seulement sur ses beaux paysages. Ce sont les opportunités d'échanges, de rencontres et de développements de projets qui distinguent ce territoire d'un autre.

À deux pas du Parc, la Boutique d'initiatives rurales en Combrailles est ouverte gratuitement aux porteurs de projets qui habitent ce territoire ou qui désirent s'y installer. C'est là qu'avec l'aide du Centre de recherche, d'étude et de formation à l'animation et au développement (Créfad) on cherche à faire germer les idées. Avec le soutien du Pays des Combrailles et d'autres partenaires, l'association assure ainsi des accompagnements individuels et collectifs, des soirées thématiques, des séances de travaux pratiques et la mise en lien avec les interlocuteurs *ad hoc*. À raison de plusieurs sessions par mois, les notions de statut juridique, de plan de financement, de fiscalité, de commercialisation, *etc.* reviennent régulièrement à l'ordre du jour. En 2008, pour sa première année, ce concept a généré une cinquantaine de contacts. Il est question de développer une boutique similaire sur le territoire du Sancy.

Concernant l'accueil d'actifs dans le Parc des Volcans d'Auvergne, c'est en 2006 que la porte a été ouverte par Sancy-Artense Communauté. Depuis, le réseau d'accueil Sancy Volcan s'est mis en place et la politique d'installation de nouvelles populations a été étendue à l'échelle du Pays du Grand Sancy. En mai 2009, une nouvelle session a accueilli une douzaine de candidats à l'installation. Durant trois jours, tout en affinant leurs projets, ils ont découvert le territoire, ses atouts et quelques-uns de ses acteurs économiques. Quatre installations devraient



© PNRVA

Les enfants à la découverte de leur environnement

ainsi se concrétiser. Il y en a eu trois, à la suite de la première session, soutenus par le Parc dans le cadre du programme européen Leader. Aujourd'hui, l'action du réseau porte sur la sensibilisation à la transmission d'entreprise, un autre enjeu crucial du territoire...

Tous écocitoyens

Les spécificités et les ressources du territoire du Parc, mises en exergue par les initiatives succinctement décrites dans les lignes précédentes, reposent sur un équilibre fragile et requièrent l'attention de tous pour garantir leur pérennité. Bien sûr, les pouvoirs publics ont une responsabilité dans ce domaine et doivent renforcer la sensibilisation des publics adultes comme des plus jeunes.

C'est dans ce sens que Marjorie Rambaud et sa classe de CM1-CM2 d'Ardes-sur-Couze se sont impliquées l'an dernier dans la charte des enfants et le projet d'éducation au développement durable "les enfants des volcans" proposés par le Syndicat mixte du Parc. Dans ce cadre, les écoliers se sont engagés dans la réalisation d'un sentier de découverte florale.

Avec le soutien d'Ardes Communauté, de la mairie et la complicité des employés communaux, ils vont réaliser cette année plusieurs massifs qu'ils agrémenteront de panneaux explicatifs avec l'idée de réhabiliter des plantes considérées, à tort, comme de mauvaises herbes. Les plantations sont prévues pour le printemps et, pour guider les visiteurs, l'édition d'une brochure est envisagée.

Une quinzaine d'autres classes du territoire s'inscrivent dans des projets de cette nature, mobilisant ainsi plus de 300 écocitoyens en herbe !



Les deux axes suivants de la future charte seront présentés dans les prochaines éditions de la Lettre du Parc. Ces deux axes proposent des objectifs et des mesures complémentaires au niveau des politiques locales et des activités économiques à accompagner dans la mise en œuvre d'un développement durable. A suivre...



q u a t r e



Réflexion collective autour des énergies

Vous êtes plus de 250 à avoir participé en novembre aux 6 conférences-débats "l'énergie est notre avenir, parlons-en !".

Les communautés de communes du Pays de Salers, du Carladès, du Cézallier, Sancy Artense et Volvic Sources et Volcans ont activement participé à l'organisation et au succès de ces rencontres. Les ateliers participatifs, organisés au cours de chaque soirée, ont permis aux habitants, élus et acteurs du territoire, de définir ensemble des propositions et de voter pour celles qui leur paraissaient prioritaires.

Les économies d'énergies sont ressorties comme étant l'enjeu principal des prochaines années avec, en appui, de nombreuses suggestions concrètes et originales, comme sur le sujet des transports, premier poste de production de gaz à effet de serre.

Dans la liste des idées : une meilleure information des passagers des transports collectifs, des arrêts à la demande, des coupages avec un covoiturage plus dense et l'ouverture des transports scolaires ; mais aussi des services au plus près des personnes grâce aux tournées, à la création ou au maintien de services, au développement des nouvelles technologies et à un urbanisme durable intégrant la dimension énergie dans l'occupation du sol et les bâtiments eux-mêmes.

Les participants ont également souligné leur attachement à voir respecter ce territoire riche et fragile. Dans cet esprit, ils se sont prononcés pour un développement raisonné et citoyen des énergies renouvelables, en insistant plus particulièrement sur le potentiel local lié à la méthanisation, la géothermie et le bois.



© PNRA

A la Maison du Parc à Aydat (63), le 17 novembre

Enfin, il ressort que pour impulser cette dynamique, les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer en se montrant exemplaires dans leurs choix et dans leurs actions.

Un petit guide sera bientôt disponible sur ce thème, il reprendra les éléments du diagnostic énergétique, les propositions et une synthèse de l'enquête sociologique réalisée lors des 6 conférences-débats, ainsi que les premiers éléments du schéma paysager.

Contact : vdelage@parcnaturel-volcansauvergne.com
tél. 04 73 65 64 19

Une vision commune pour le SCoT et la charte

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Grand Clermont et de la charte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le SEPAC* et le Syndicat mixte du Parc se sont rapprochés pour élaborer une stratégie commune qui devrait influencer les politiques locales pour les 10 années à venir, notamment en termes d'aménagement et de gestion du territoire. Après une première rencontre-débat autour de la problématique "La Chaîne des Puy :

quelle ambition partagée pour ce territoire d'excellence ?", une deuxième réunion organisée le 12 décembre dernier, au siège de la Maison du Parc, a permis de faire le point sur les réflexions menées en commun et la traduction qu'elles pourront avoir sur le territoire.

*Syndicat d'Etude et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise



Roger Gardes et Dominique Adenot, présidents du Parc des Volcans d'Auvergne et du Pays du Grand Clermont

Calendrier de la révision de la Charte

PRINTEMPS 2010

→ Ajustement et finalisation de l'avant-projet de charte

ÉTÉ-AUTOMNE 2010

→ Avis intermédiaire des institutionnels et réunions territoriales de présentation de l'avant-projet

HIVER 2010

→ Soumission du projet de charte à enquête publique

2011

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat

2010

Année internationale de la biodiversité



Le "Paon du jour" posé sur une Ligulaire

© PNRIA

Le Parc des Volcans d'Auvergne s'illustre par une grande diversité biologique sur environ 60% de son territoire identifié comme remarquable. C'est ainsi que l'on y répertorie notamment 65 espèces végétales protégées à l'échelle régionale et 25 à l'échelle nationale, 200 des 290 espèces d'oiseaux auvergnates et toutes les espèces de chauves-souris de la région.

Cette exceptionnelle biodiversité confère donc au territoire et à ses acteurs une grande responsabilité dans sa préservation et sa valorisation.

Mais dans les volcans d'Auvergne, comme partout dans le monde, l'érosion de la biodiversité est constatée. Au regard de l'urgence à agir contre l'accélération de l'appauvrissement de la diversité biologique, l'Assemblée générale des Nations Unies a ainsi déclaré "2010 Année internationale de la biodiversité" dans une résolution adoptée en 2006.

Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, les menaces de dégradation ou de disparition de la biodiversité sont principalement liées à l'intensification ou au contraire à l'abandon des pratiques agricoles et aux pressions urbaines fortes autour des agglomérations et le long des principaux axes de communication.

La valorisation du patrimoine naturel, qu'il soit reconnu comme exceptionnel ou plus ordinaire, est un enjeu majeur du territoire sur le plan écologique, mais aussi économique et culturel. Dans ce contexte, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et les acteurs locaux jouent un rôle essentiel au quotidien.

Pour une nature sans frontières...

Composés des "trames verte et bleue" (ensembles et liaisons des espaces natu-

rels, agricoles et forestiers, et réseau des cours d'eau, lacs et zones humides), les réseaux écologiques sont déterminants dans le maintien de la diversité biologique. La compréhension du fonctionnement de ces réseaux, des relations qui existent entre les milieux naturels, leurs espèces et l'usage de ces espaces, est primordiale pour être efficace dans la mise en œuvre des actions en faveur de la biodiversité. C'est pour cette raison que les Syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez étudient concrètement les réseaux écologiques de leur territoire et contribuent activement au travail de collecte et de partage d'informations réalisés par l'IPAMAC (Inter Parcs du Massif Central) en accord avec les dispositions du Grenelle de l'environnement. Il s'agit à terme de cartographier une trame écologique à l'échelle du Massif central et ainsi de favoriser une nouvelle démarche d'aménagement du territoire qui prenne en compte la nature et son fonctionnement.

... à l'échelle du territoire

Il existe différents outils de gestion et de préservation du patrimoine naturel remarquable. Parmi ceux-ci, les 4 Réserves naturelles nationales présentes sur le territoire du Parc jouent un rôle de premier ordre dans l'inventaire et la protection de

la faune, de la flore et des milieux naturels, ainsi qu'en termes de sensibilisation du public. Dernièrement, la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy a mené deux inventaires : l'un réalisé par l'association Chauves-Souris Auvergne

a permis d'identifier 9 espèces sur la réserve (diversité atypique en montagne), l'autre sur les micromammifères a révélé la présence de 13 espèces dont le très rare Campagnol des neiges qui n'avait pas été observé dans le massif du Sancy depuis 30 ans ! La Réserve naturelle de Chaudefour a, quant à elle, récemment inventorié 391 espèces de champignons ! L'été dernier, la Maison de la Réserve a reçu plus de 20 000 visiteurs qui ont pu découvrir dans l'espace muséographique les principales espèces emblématiques de la Vallée de Chaudefour.

Le Syndicat mixte du Parc est également impliqué sur l'ensemble des 30 sites du réseau européen Natura 2000 présents sur le territoire. Il est actuellement en charge de l'élaboration des documents d'objectifs, qui fixent les mesures de gestion favorables au maintien du patrimoine naturel d'intérêt européen, pour cinq d'entre eux. Il assure déjà l'animation de quatre sites Natura 2000 pour lesquels il met en œuvre des actions et mesures agro-environnementales conciliant activités humaines et préservation. Il accompagne ainsi de nombreux agriculteurs et propriétaires volontaires dans la signature de chartes et de contrats concertés au cours de réunions d'information et de travail. En ce mois de janvier, 7 réunions sont ainsi organisées afin de définir les mesures de gestion les plus adaptées aux deux sites Natura 2000 du Cézaillier (Nord et Sud).

Un patrimoine culturel

Fleurons du patrimoine naturel, hydrologique et paysager du Parc, les 377 tourbières que compte le territoire constituent des milieux tout à fait remarquables qui abritent des espèces faunistiques et floristiques exceptionnelles. Plusieurs tourbières de l'Artense et du Cézaillier ont ainsi bénéficié d'un statut et de mesures conservatoires particulières. Mais au-delà de leur dimension écologique, les tourbières sont aussi les composantes d'un patrimoine culturel profondément ancré dans l'esprit des gens et dans l'histoire locale. C'est dans ce sens que le



La Fontaine Salée au cœur de la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy



Lac-tourbière de l'Esclauze, site Natura 2000 de l'Artense (Egliseneuve d'Entraigues)

Syndicat mixte du Parc a commandé auprès de l'INRA une étude ethnosociologique afin de saisir au plus près la perception que les habitants du Cézallier ont des tourbières présentes sur leur territoire de vie. C'est aussi sur le terrain des représentations que se jouent les enjeux de protection et de gestion conservatoire des milieux naturels...

A savoir, à lire...

- Dans le cadre de cette année mondiale de la biodiversité, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne participera à l'organisation du 1^{er} **concours des "prairies fleuries"** lancé par la Fédération nationale des parcs naturels régionaux. Ce concours récompensera le meilleur équilibre entre la valeur agricole et la valeur écologique des prairies naturelles riches en espèces de différentes exploitations agricoles de notre territoire Parc.

- En 2010 : l'**exposition itinérante "La nature des Volcans d'Auvergne, une richesse partagée"** circulera sur l'ensemble du territoire du Parc pendant toute l'année. Elle présente les éléments fondateurs de la richesse et de la diversité de la faune, de la flore, des paysages et de la géologie du Parc.

Infos : 04 73 65 64 08

- Février/mars : expositions des Réserves naturelles de Chastreix-Sancy et de Chaudesfour à la médiathèque de Besse-Saint-Anastaise (Pôle lecture publique du Sancy). Des conférences seront également organisées.

Infos : 04 73 21 59 43

- A noter la sortie du livre **"Sites naturels et faune d'Auvergne"** qui présente pour la première fois les 150 plus beaux sites naturels de la région (dont près d'une quarantaine sont situés sur le Parc) et 350 espèces animales qui y vivent (28 €, Catiche Productions, 2009, en vente à la Boutique du Parc des Volcans d'Auvergne).

- Sortie du 11^e livret de la FRANE sur la **"Nature à notre porte : découvrir et favoriser la biodiversité qui nous entoure"**.

Infos : 04 73 61 47 49.



OPÉRATION NETTOYAGE DU GOUR DE TAZENAT

Lac d'origine volcanique situé sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles, le Gour de Tazenat figure parmi les sites emblématiques très fréquentés de la Chaîne des Puys. Victime de son succès, le lac est affecté par l'abandon de déchets de toutes sortes, aussi bien en surface et sur ses rives qu'en profondeur.

A l'automne dernier et comme chaque année, l'équipe de VAGUE (Villages Autour du Gour Unis pour l'Environnement), association écocitoyenne locale,

a organisé une opération de nettoyage du site avec l'aide des plongeurs de la commission biologie du Puy-de-Dôme et des gardes nature du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne. Au-delà de la collecte des nombreux déchets triés et évacués, cette opération remarquable vise aussi à sensibiliser le public à la fragilité du site et à la protection de la nature en général. Rendez-vous en octobre prochain pour une nouvelle édition...



POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

Le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne s'illustre par la présence d'une forte densité de cours d'eau, lacs et zones humides. Les acteurs locaux ont donc une importante responsabilité dans la préservation de la ressource en eau. Comme bien d'autres, le territoire du Parc pâtit d'un manque de porteurs d'outils de gestion de l'eau que sont les contrats de rivière ou contrats territoriaux.

C'est dans ce sens que le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a organisé en octobre dernier deux journées d'information à l'attention des élus du territoire, à Condat dans le Cantal et à la Maison du Parc à Aydat dans le Puy-de-Dôme, avec le soutien technique et financier des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Ces rencontres ont permis de sensibiliser une soixantaine d'élus et partenaires

techniques à la gestion durable des milieux aquatiques. Plusieurs témoignages concrets sont venus illustrer le propos et ont permis d'engager une réflexion à l'échelle des collectivités.

L'intérêt pour les communautés de communes de disposer d'un poste de technicien de rivière a été particulièrement souligné. Ce poste constitue un relais local indispensable pour assurer les missions de conseil et de sensibilisation, mais également un médiateur auprès des usagers et riverains de milieux aquatiques. Aurélien Mathevon, technicien de rivière du Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre (Puy-de-Dôme), a ainsi présenté les actions entreprises à l'échelle du bassin pour restaurer la qualité des eaux et notamment celles du lac d'Aydat : installations d'abreuvoirs pour le bétail, entretien de la végétation de berges, projets de reméandrage de la Veyre et de création d'une roselière en amont du lac.



Visite de terrain sur le bassin de la Veyre, animée par Aurélien Mathevon, technicien rivière du Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre

Aménagement d'un abreuvoir à Randonne



Depuis 1999, la Communauté de communes de Rochefort-Montagne a vu sa population augmenter de 10 %. La partie Est, qui n'est qu'à 25 minutes de Clermont-Ferrand, en est la première bénéficiaire. Les 14 communes de cette collectivité comptent quelque 6 500 habitants.

L'agriculture y représente plus d'un emploi sur quatre et la surface agricole utile occupe 70 % du territoire. Avec le concours de la région Auvergne et du département du Puy-de-Dôme, la Communauté de communes a décidé de soutenir la fourme fermière de Rochefort. Une coopérative fromagère d'affinage et de commercialisation a vu le jour le 22 octobre dernier. Elle mobilise 7 des 12 producteurs et la construction d'une cave d'affinage collective est en projet sur Perpezat. Une demande d'AOP (appellation d'origine protégée) est en cours pour cette tomme de montagne.

La Communauté de communes mise aussi sur les zones d'activités économiques avec un projet sur Vernines et un autre en cours de construction aux Quatre-routes de Nébouzat sur la commune d'Olby.

Côté tourisme, le territoire peut compter sur Orcival ou le site du Guéry qui dispose notamment d'un domaine nordique. La collectivité s'investit également dans le domaine culturel et le milieu associatif avec la mise en place d'un forum des associations, une proposition de formation à l'adresse des bénévoles et un accompagnement dans le montage de dossiers pour mettre en œuvre leurs projets.

De son côté, le Parc est intervenu pour des questions d'aménagement et d'intégration paysagère notamment au niveau de l'usine d'embouteillage des eaux de Laqueuille ainsi que pour une carrière et sa centrale d'enrobage.

Contact :

Communauté de communes de Rochefort-Montagne
Route de Clermont
63210 Rochefort-Montagne
Tél. 04 73 65 87 63
Fax 04 73 65 85 10
cc.rochefort.montagne
@wanadoo.fr



Rochefort

1 **Jean-Luc Plissonneau** est tondeur de moutons. On ne parlait pas encore de développement durable quand il se lança dans la transformation de la laine en isolant écologique. Mais son engagement dans l'écohabitat ne se limite pas là. Il y a neuf ans, il a créé un gîte de 25 places en optant pour le bois énergie. Il s'active d'ailleurs à organiser une filière locale pour cette matière première. Lorsqu'il a eu besoin d'un local de stockage, les 2000 m² de Piquat, à Saint-Pierre-Roche, se sont imposés à lui. Par étape, il fait réhabiliter cet ancien poulailler qui est devenu une alternative à l'absence de zone d'activité. Trois entrepreneurs s'y sont installés dont un commerce d'écomatériaux. Il s'implique, par ailleurs, dans plusieurs expérimentations dont un mélange de terre et laine pour la fabrication de briques.



© F. Pigot

2 Depuis juin, Rochefort-Montagne dispose d'un **réseau de chaleur bois**.

Cet équipement est composé d'une chaufferie centrale et de sous-stations d'échanges alimentées par 2,5 km de tuyauteries qui amènent l'eau chaude jusque dans le bourg. Les bâtiments publics sont reliés au réseau et les particuliers ont aussi été invités à franchir le pas en souscrivant un abonnement auprès d'Élyo-Suez qui a construit l'équipement et assure la gestion du service pour le compte de la commune.



© F. Pigot

3 Le week-end, il est conseillé de réserver pour avoir une chance de déjeuner au **Berceau de la fourme** à Perpezat. "Et c'est une exception de ne faire que cinq couverts en semaine", précise Stéphane Bæspflug. Avec sa femme, ils ont pris la gérance de cet établissement fin 2007. Ils habitaient auparavant en région parisienne où il était chef de cuisine dans le 3^e arrondissement. Pour la Communauté de communes, qui a rénové ce bâtiment après s'en être rendue propriétaire, il s'agissait de rouvrir un commerce à Perpezat.



© F. Pigot

4 Haut-lieu touristique, **Orcival** a fait le choix de mettre en place un règlement local de publicité, en collaboration avec les services de l'État et notamment l'Architecte des bâtiments de France, pour promouvoir les activités et sites de la commune, dans le respect de la réglementation. En 2007, cette démarche accompagnée par le Syndicat mixte du Parc a permis à la municipalité de personnaliser sa signalétique de jalonnement et de poser, aux entrées du bourg, des panneaux en bois et en plexiglas respectueux de la charte graphique du Parc.



© F. Pigot

Rochefort-Montagne



0 1 2 Km



Limite du Parc des Volcans d'Auvergne

5 "Fleurs des Champs", c'est ainsi que Marie-Joe et Jacky Cohade ont baptisé leurs deux chambres d'hôtes. À Aurières, leur maison figure dans la liste des **Gîtes Panda** portés par le Parc qui s'inscrivent dans une logique de développement durable. Dans ce cadre, pour leur table d'hôtes, les propriétaires s'approvisionnent en produits du terroir et cultivent un jardin potager avec des semences biologiques, dans la mesure du possible. Les animaux font largement partie de leur quotidien. Une troisième chambre est en projet.



© F. Pigot

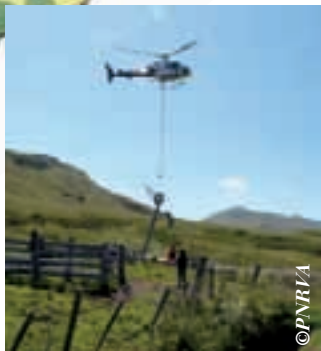
6 Au col du Guéry, la Maison des Fleurs s'essouffait sans parvenir à endiguer la baisse de fréquentation. La Communauté de communes a fait le choix de tourner la page en misant sur les activités de pleine nature. **Le Cap Guéry** a pris le relais, cet été, avec accueil du public, exposition temporaire, camping de montagne et diverses animations dont la chasse au trésor avec GPS. Une étude est en cours pour envisager d'autres perspectives de développement.

7 **Les Roches Tuilière et Sanadoire** trônent de part et d'autre d'une vallée glaciaire qui prend naissance au col du Guéry. Depuis ce sommet, un espace d'observation aménagé par le Conseil général du Puy-de-Dôme et le Parc permet à de nombreux visiteurs de découvrir ces deux pitons rocheux qui se dressent à plus de 1280 mètres au cœur d'un cirque colonisé par une hêtraie. L'origine de ces deux cheminées volcaniques daterait de 2 millions d'années. Mouflons et chamois ont adopté ces sites depuis une dizaine d'années. En revanche, le papillon apollon arverne s'y maintient très difficilement.



© F. Pigot

8 C'est en 2007 que le **téléski** du site du Guéry déclaré obsolète et insalubre depuis un certain temps a été démonté. Le Parc a donc pris en charge la maîtrise d'ouvrage avec les soutiens financiers du Département et de l'Europe. En deux semaines, les pylônes ont été tronçonnés, héliportés avant d'être acheminés vers un centre de recyclage. Deux embases en béton ont été enfouies sur le site. Aujourd'hui, l'herbe a repris toute sa place.



©PNVRA

9 "Je suis né à La Croze de Nébouzat et j'y ai passé 83 ans. J'y suis devenu professeur sans faire d'études", sourit **Louis Ondet**. Il était impliqué dans l'association du four commun lorsque les adhérents se sont attelés à construire une salle sur le côté du bâtiment. C'est en cette occasion qu'on lui a demandé de parler patois. De novembre à avril, à raison de deux heures toutes les trois semaines, Louis Ondet transmet son savoir dans le cadre de l'ecolea de peatoï. En 10 ans, il a vu passer plus de 120 élèves.



© F. Pigot



© Centre montagnard Cap Guéry

Sol, vous

Le sol c'est ce qu'il y a sous nos pieds, ce sur quoi on marche, un plancher, une route... C'est aussi la surface de la Terre.

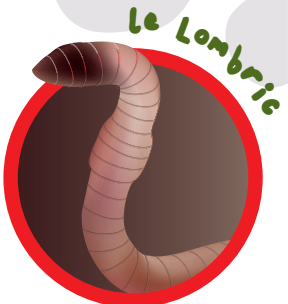
Le sol, un milieu naturel à plusieurs étages

- Tout d'abord la **litière** : elle est formée de débris de végétaux, d'animaux morts et même d'excréments. De la matière organique en somme ! Qu'y a-t-il dessous ?
- Dans la partie supérieure (**A**), on trouve une terre noire formée de débris de la litière décomposés et de minéraux (matière non vivante comme les roches, les métaux). C'est l'**humus**.
- A l'étage au-dessous (**B**), il y a moins d'humus et plus de minéraux.
- La partie **C** est formée de morceaux de roches usées.
- **La roche mère** : on l'appelle ainsi car elle est à l'origine de la formation du sol. Il faut plusieurs milliers d'années pour obtenir un sol comme celui représenté ci-dessous.

"J'adore le crottin dont je fais des boules."

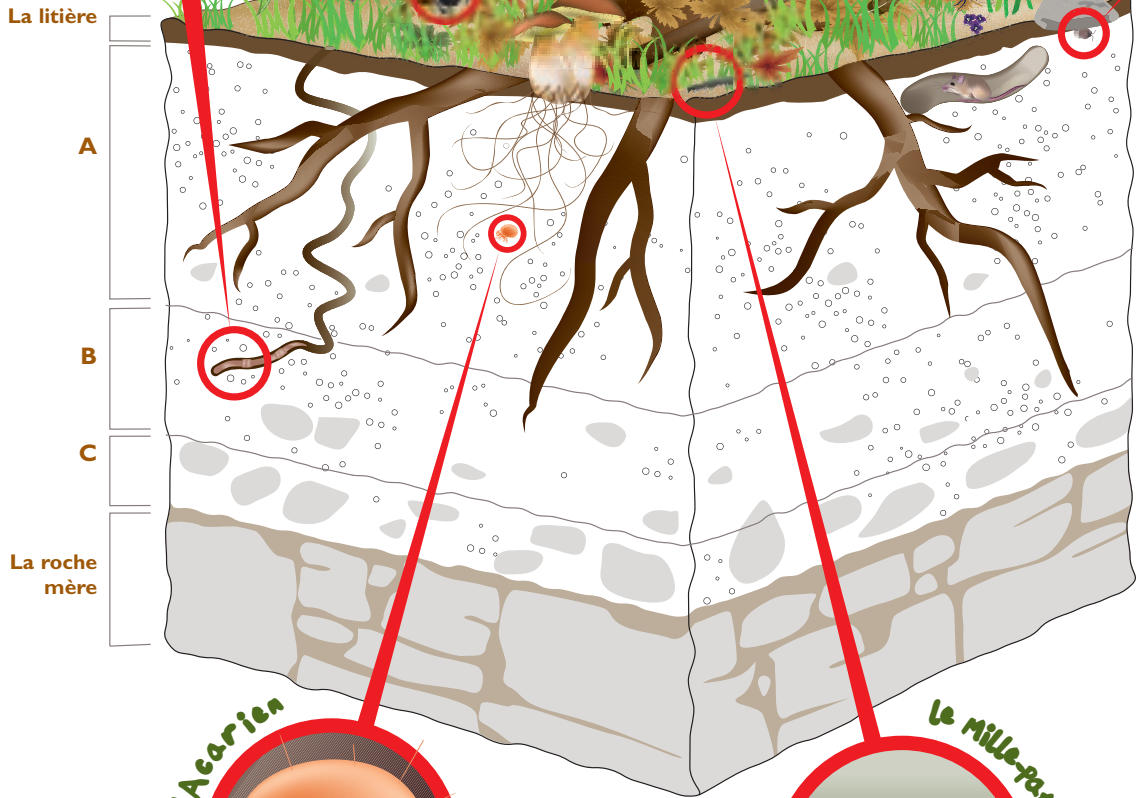


"J'ai toujours la bouche pleine de terre et de débris de la litière. Je creuse des galeries en mangeant et permets à l'oxygène de circuler dans le sol."



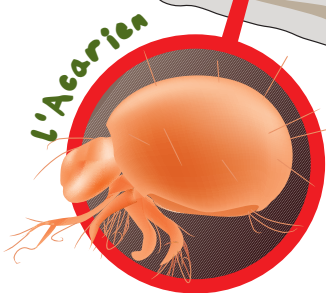
Colorie les différentes parties

- A Marron foncé
 - B Marron clair
 - C Beige
-

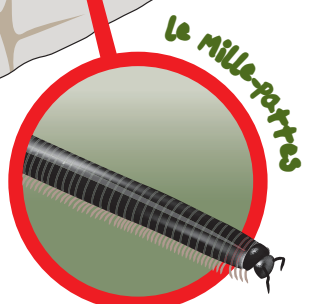


Bien d'autres animaux vivent dans le sol et également des bactéries (minuscules êtres vivants visibles seulement au microscope) des champignons, des algues.

"Je dévore des débris de végétaux et des racines de champignons (mycélium)."



"Je suis spécialiste du découpage de débris de végétaux."



avez dit sol?

Observations

Pour voir les animaux du sol, recueille une motte de terre et réalise le montage ci-dessous. Munis-toi d'une loupe car certains sont minuscules.

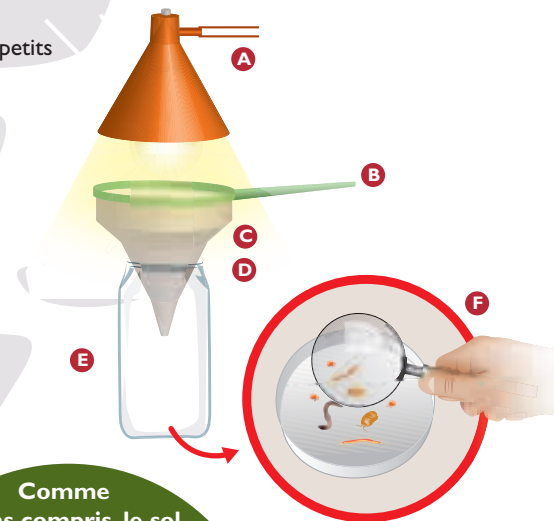
Montage

- Place la lampe près de l'entonnoir sans qu'elle ne le touche.
- Allume-la pendant au moins 1 heure. Les animaux vont fuir la lumière et la chaleur. Ils vont tomber au fond du bocal pour les plus petits et au fond de la passoire pour les plus gros.
- Verse le contenu de la passoire délicatement dans un récipient et retire les débris.
- Sers-toi du pinceau pour faire tomber les petites bêtes dans la soucoupe.

N'oublie pas de remettre en place les animaux et la motte de terre !

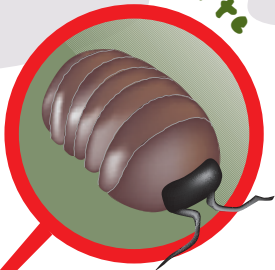
Matériel

- A - 1 lampe articulée
- B - 1 passoire
- C - du sol et de la litière de forêt si tu peux
- D - 1 entonnoir
- E - 1 bocal
- F - 1 soucoupe, 1 pinceau, 1 loupe.



"Rien ne vaut un peu de litière bien pourrie."

Le Cloporte



A la rencontre des décomposeurs

Le sol pourrait ressembler à une véritable décharge si l'équipe des décomposeurs ne s'en occupait pas. Ces petits animaux découpent et broient la litière avant de la manger. Dans leurs excréments, il reste également de la nourriture pour d'autres décomposeurs. Leur action accélère ainsi la décomposition de la matière organique et permet la fabrication de l'humus, cet engrais naturel indispensable aux plantes qui s'en nourrissent.

Comme tu l'as compris, le sol est vivant. C'est pour ça qu'il faut en prendre soin, ne pas le polluer ni l'user. En s'inspirant de la nature, nous sommes capables de réaliser de l'humus à partir de nos déchets organiques. Ainsi, nous les recyclons pour le jardin ou l'agriculture et n'encombrons plus les poubelles.

Réalise de l'humus à partir des déchets de la maison.



La recette du compost

Pour faire un bon compost, il faut :

- des déchets secs : feuilles mortes, paille...
- des déchets humides : gazon, épluchures de fruits et légumes...
- de l'air
- de l'eau

Astuce

Il faut placer son composteur directement sur le sol à l'ombre et à l'abri du vent. Faire des couches de matière sèche et humide à la manière d'un mille-feuille. Le remuer en hiver pour l'aérer. Une fois le composteur plein, le laisser reposer et patienter quelques mois. On obtient alors de l'humus odorant, sombre et léger, prêt à l'emploi pour enrichir la terre du jardin.

Pour en savoir plus

Magazine : Wapiti N° 260 « Les mini-bêtes sous terre »

Journal : Eco-Junior n° 25, « Une équipe de choc »

Site internet : <http://laramel.free.fr> sur les insectes

Kit de découverte : « Le sol m'a dit ». Contactez la FRAPNA, 17 rue Jean Bourgey, 69625 Villeurbanne cedex - Tél 04 78 85 98 98

Romans : « Le jour des fourmis » de Bernard Weber, « Du Riffi dans les poireaux » de Robert Boudet

En selle sur un territoire de projets



Dans le cadre du programme Européen Leader, le Syndicat mixte du Parc vient d'accorder son soutien au projet de Jean-Thomas Beaugier.

Ce passionné de VTT a fait breveter un procédé innovant pour assembler les vélos.

Il vient de lancer sa production...

“**P**assionné de vélo depuis l'adolescence, je rêvais de créer une marque et ça a orienté toute ma formation scolaire”, explique Jean-Thomas Beaugier. À 29 ans, avec un titre d'ingénieur maître en génie mécanique et productique complété d'un DESS création industrielle et conception assistée par ordinateur, il vient de créer, à Piquat sur la commune de Saint-Pierre-Roche (63), l'entreprise qui va lui permettre de concrétiser son rêve.

Le premier prototype est arrivé depuis quelques semaines et la Sarl BISO, pour BicycLe SOLution vient de voir le jour avec le projet de produire 60 cadres en 2010 pour des vététistes exigeants.

Deux ans de recherche-développement et quelque 110 000 € (*) ont été nécessaires pour en arriver là et faire la différence.

Cette différence réside dans la technique d'assemblage des tubes qui constituent le cadre. “Les casses sur les vélos sont toujours à proximité des soudures”, précise Jean-Thomas Beaugier. Il a donc décidé d'abandonner le soudage au profit du collage via des manchons en aluminium. Après avoir été mis

en œuvre durant les années 80-90, ce procédé a fini par être délaissé en raison des contraintes imposées par le moulage de ces manchons servant à l'assemblage.

Jean-Thomas a eu l'idée de s'affranchir de cette étape en la remplaçant par l'usinage sur des machines conventionnelles. Un choix qui lui permet de diminuer l'investissement, le coût et le délai de fabrication de ces manchons. Son brevet a été déposé en juin auprès de l'Institut national de la propriété industrielle.

Pour sa première année, l'entrepreneur prévoit de travailler seul. Il se réserve une partie de la fabrication des manchons ainsi que l'assemblage et la finition. Durant l'hiver, il va faire connaître sa production et les premiers cadres devraient être en vente au printemps au prix de 2 500 € pièce. Il explique qu'il vise un marché de niche, celui des passionnés qui achètent des composants (cadre, potence, tige de selle, pédales, pédalier...) de différentes marques et qui assemblent eux-mêmes



© F. Pigot

leur vélo. Pour 2011, il prévoit d'ajouter deux modèles à sa gamme et d'accroître ses démarches commerciales.

(*) Il a bénéficié de plusieurs bourses, aides, accompagnements et partenariats, pour pouvoir mener à bien son projet, dont un prêt à taux zéro.



Edition du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Château de Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse - 15240 Antignac
Photo de couverture : Marc Sagot
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP
Cartographie : SIG PNRVA / OR
Conception, réalisation :
Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression :
Fabrègue Imprimeur (87)
Tirage : 42 000 exemplaires

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.



Deux questions à Pierre Fouillade, président du comité de programmation Leader

Quelle est la vocation du programme Leader ?

« Ce programme vise à accompagner le développement économique en prenant en compte les spécificités et ressources patrimoniales du territoire (activités agricoles, tourisme de pleine nature...). Il doit également permettre d'investir dans de nouveaux champs de développement : écohabitat, énergies renouvelables, nouveaux modèles entrepreneuriaux, recherche et développement... Il s'agit d'un

programme géré au plus près du terrain, en associant les secteurs publics et privés dans les décisions de financement des projets. »

Pourquoi le comité de programmation a-t-il décidé de soutenir le projet BISO de Jean-Thomas Beaugier ?

« C'est un projet innovant et basé sur des produits à haute valeur ajoutée donnant des gains de rentabilité à l'entreprise. Ce type d'activités est en parfaite cohérence avec les potentialités et l'image du territoire. Nous venons ainsi aider le lancement d'une entreprise qui devrait aboutir à la création de plusieurs emplois à court et moyen termes. C'est une opération exemplaire qui démontre que nos territoires ne sont pas condamnés au déclin, mais peuvent aussi soutenir et accueillir des projets innovants et porteurs de développement. »